

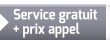
INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour les travailleurs indépendants

EN TANT QU'ASSURÉ

- Le site ameli.fr pour s'informer sur l'actualité, les droits et les démarches, les remboursements, la santé
- Le [compte ameli](#) pour accéder à tous les services de son espace personnel



- Le [forum ameli](#) pour toute question d'ordre général
- amelibot, le chatbot de l'Assurance Maladie pour poser vos questions d'ordre général
- Le **3646**  du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- En accueil de la [caisse d'assurance maladie](#) de son lieu de résidence
- La [newsletter dédiée aux assurés « ameli&vous »](#)

EN TANT QUE CHEF D'ENTREPRISE

- Le site ameli.fr pour s'informer sur l'actualité réglementaire, les conseils en matière de prévention des risques professionnels, les nouvelles offres de service, la gestion des arrêts de travail et des cotisations
- La newsletter « [3 minutes entreprises](#) » de l'Assurance Maladie et sa branche Risques professionnels

EN TANT QU'EMPLOYEUR

- Le [guide offre de services de l'Assurance Maladie](#)
- Le **3679**  du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pour les partenaires

- Le site ameli.fr pour s'informer sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins, les remboursements, la prévention santé, la démarche partenariale
- L'[espace partenaires](#) pour bénéficier de ce service, une convention doit être signée avec la caisse d'assurance maladie locale